

Direction territoriale Ouest Département Villes et territoires

> Groupe de Travail Dématérialisation des Documents d'Urbanisme Commission « Données » du CNIG

# Compte-rendu de réunion du 10 mars 2015

# Participants:

Nom Prénom	Organisme	Présent Excusé
Solange CHARPENTIER	DDTM50	⊠ Case à <b>⊕Chæs</b> e à cocher 6
Alexandra COCQUIERE	IAU IdF	⊠ Case à <b>⊕Chæs</b> e à cocher 6
Aline CLOZEL	Grand Avignon / CRIGE PACA	
Denis DELERBA	ESRI France	
Dominique ESNAULT	ADAUHR	
Simon HAVARD	DDT 49	
Franck TOUYAA	Ville de Cergy / AITF	
Arnauld GALLAIS	Cerema / DTer Ouest	⊠ Case à <b>Chæs</b> e5à cocher 5
Bruno FORGET	SIEEA	
Grégoire VOURC'H	BMO	□ Case à ⊠ Cræse5à cocher 5
Pascal CHEVALOT	AGURAM	
Vincent ROUILLARD	DREAL Bretagne	⊠ Case à □ Chaese5à cocher 5
Nolwenn JUHEL	Lorient – PM Urba GéoBretagne	
Youna GEFFRAY	Lorient – PM Urba GéoBretagne	□ Case à <b>© Cræs</b> e5à cocher 5
Dimitri SARAFINOF	IGN – Département Normalisation	☐ Case à ☑ Chæse5à cocher 5
Frédéric TAHIER	DGALN / Bureau Urbanisme	□ Case à ⊠ Cræse5à cocher 5
Marie TANNEAU	ESRI France - Arcopole	⊠ Case à <b>Cass</b> e5à cocher 5
Jérôme TEIXEIRA	SI 17	

# Ordre du jour :

- Validation de CR de la dernière réunion
- Actualités : projet GPU, consignes de saisie des métadonnées des SUP, jeu-test SUP, résultats enquête dématérialisation DU/SUP 2015 (A. Gallais), Note rapide IAU-IdF (A. Cocquière)
- Fichier modèle XML de saisie de métadonnées (Dominique Esnault)
- Point d'avancement sur la symbolisation des DU conforme à un usage cartographique sur Internet (Marie Tanneau)
- Normalisation des dénominations des pièces écrites de SCOT (Alexandra Cocquière)
- Evolutions du standard : Remplissage du code INSEE des objets zonages-prescriptions-informations dans le cas d'un PLUi, nouveau code prescription pour le R.123-9 10° ?, cas des approbations le même jour pour plusieurs documents d'urbanisme sur un même territoire, nouveau champ URLMD, « DATEVALID » pour PADD ?
- Points divers : retours du PM Urba GéoBretagne, etc.

## 1. Actualités

# **Projet GPU**

L'ouverture technique du GPU initialement prévue le 15 janvier est décalée à fin mars [hors réunion : au mieux début avril].

La VSR (vérification de service régulier) se tiendra au cours du premier semestre en s'appuyant sur les sites pilotes : les DDT 19, 29, 41, 44, 50 et 62, les DREAL, et les territoires concernés.

Chaque collectivité territoriale disposera d'un identifiant de connexion généré par l'IGN et transmis via les DDT.

L'objectif est l'ouverture du GPU avec un certain volume de DU et SUP intégrés Une communication sera mise en place afin d'accompagner les collectivités.

# Enquête dématérialisation DU/SUP 2015

L'enquête sur la dématérialisation des documents d'urbanisme et des SUP a été menée auprès des DDT fin 2014. A l'instar des enquêtes 2009 et 2012, elle permet de connaître le taux de numérisation global au niveau national et par département, pour évaluer le stock de données (DU et SUP) et préparer la montée en charge du GPU.

La numérisation des documents d'urbanisme (POS/PLU/CC) progresse : 45% en 2009, 55% en 2012. **74%** en 2015.

57% des départements ont numérisé plus des trois-quarts de leur territoire.

Sur 15000 DU numérisés : environ 11000 sont au standard COVADIS, 2000 au Standard CNIG, 2000 dans une autre structure.

2000 DU ont été numérisés par les collectivités, 13000 par les DDT dont 10500 sont réputés être à jour.

70% des SUP présentes sur le territoire sont numérisées (dont 34% au format CNIG ou COVADIS)

## **Divers**

Les « <u>Consignes de saisie des métadonnées des SUP</u> » (V1, présentée au précédent GT CNIG) sont maintenant accessibles sur la page du <u>GT DDU CNIG</u>.

==> AGA les soumettra à la validation de la Commission Données du CNIG

Le <u>jeu-test SUP AC2</u> du département du Loir-et-Cher est totalement compatible CNIG. Ce jeu test illustre également la méthodologie mise en œuvre par la DDT 41 pour la gestion des identifiants (==> méthodologie à valider au prochain GT DDU)

La <u>note rapide IAU-IDF</u> est diffusée. Ciblant les élus et les techniciens dans les collectivités, elle précise enjeux de planification et dresse l'état de la numérisation en lle de France.

La plaquette « <u>Numériser les documents d'urbanisme</u> » a été réalisée à l'occasion du Salon des Maires pour répondre aux sollicitations des collectivités et bureaux d'études s'interrogeant sur le déploiement du Géoportail de l'urbanisme.

24/03/15 2 / 6

## 2. Fichier modèle XML de saisie de métadonnées

Le <u>modèle xml pour les métadonnées INSPIRE de documents d'urbanisme</u> est désormais disponible sur la page CNIG du GT DDU. Il contient :

- Un modèle vide : modele\_metadonnees\_document\_urbanisme.xml
- Un exemple basé sur la commune de Holtzwihr : fr-000068143-plu20130124.xml

Le modèle XML a été généré par Géonetwork. Il contient des commentaires qui expliquent la façon de remplir les champs et guident vers les élément à remplir et le paragraphe des consignes de saisie des métadonnées. Des balises non visibles faisant référence à des modèles spécifiques ont été enlevées, ainsi que balises compatibles INSPIRE mais non reconnues par le Géocatalogue.

Ce modèle XML supporte les contrôles du géocatalogue national et du géocatalogue européen (avec quelques exceptions : liste définie avec des systèmes de projections).

## ==> DES prévoit une adaptation des consignes de saisie des métadonnées

L'outil Excel du géocatalogue permet l'édition de métadonnées. Il devra être amélioré pour pendre en compte tous les champs de métadonnées INSPIRE, et supporter les postes de travail en 64 bits. Les collectivités pourront l'utiliser pour générer les fichiers de métadonnées en vue d'intégrer leurs DU dans le GPU.

L'IGN développe en marge du GPU un outil de création des métadonnées exploitant les informations contenues dans la table DOC\_URBA pour faciliter la création de métadonnées correspondant aux stocks de documents d'urbanisme détenus par les DDT.

# 3. Point d'avancement sur la symbolisation des DU pour un usage internet

Une réflexion est en cours à Géobretagne sur une nouvelle sémiologie. L'agglomération de Lorient en a également établi une, ainsi que BMO et le pays de Mantauban.

ArcOpole (club des collectivités territoriales utilisatrices des produits ESRI) s'appuie actuellement sur la symbolisation de Nice-Métropole étudiée lors de la précédente réunion.

Le GT DDU décide d'aborder la question en collectant les symbolisations locales (déposer si possible les symbolisations existantes) pour en établir la synthèse. Un sous-groupe de travail dédié est animé par MTA.

MTA a mis en place un espace partagé dédié au sous-groupe de travail "Symbolisation des DU", les quatre retours (SIEAA, DDT49, MPM, St Quentin en Yvelines) sont présentés en séance. Le Pays de Brocéliande a également transmis un fichier (.style) de symbolisation et FTO a présenté la symbolisation de la Ville de Cergy-Pontoise :

- les prescriptions n'apparaissent qu'aux grandes échelles (supérieures à 1/2500)
- à ces mêmes échelles les aplats de couleurs sont remplacés par des contours colorés, et les étiquettes textes sont alourdies de la même couleur.

On cherche à spécifier une symbolisation pour usage numérique et une visualisation cartographique sur internet, généraliste et esthétique.

Le GPU sera le point d'entrée pour l'usager donc on doit être suffisamment fin et précis dans ce que l'on veut voir affiché tout en restant sur une symbolisation fluide et compréhensible, simple à comprendre et à mettre en œuvre.

On ne prendra pas en compte les sous-classifications de prescriptions et de périmètres d'information du Standard CNIG V2014, mais seulement la classification de premier niveau.

On combinera les attributs type de zone et destination dominante (et pas Ua, Ub, etc... du PLUi de Nice Métropole)

La symbolisation sera si possible transposable en noir et blanc, sans que cela soit un élément structurant. On évitera les hachures, on privilégiera les nuances de couleur

On prendra en compte trois plages d'échelle : supérieures à 1/2500, 1/2500 à 1/5000 (ou 1/10000 suivant le territoire), inférieures à 1/5000 ou 1/10000

24/03/15 3 / 6

La tentative de travail collaboratif dans un espace Google n'ayant pas donné les résultats escomptés, MTA a mis à disposition un fichier excel. Il permet de spécifier la symbolisation des zonages d'urbanisme combinant le type de zone et la destination dominante, ainsi que la symbolisation des prescriptions et des périmètres d'information (dans leurs déclinaisons surfaciques, linéaires et ponctuels).

MTA a reçu les spécifications de la DDT50, DDT49 et de l'agglomération de Lorient. ACL recommande le mémoire d'Amandine Lacoste et transmet au GT DDU le chapitre concernant la symbolisation car il est très intéressant dans son approche. Dans l'idéal une dizaine de contributions seraient intéressantes, ce qui nécessite d'en rechercher en dehors du GT DDU, exploiter les PLU en ligne par exemple. NJU va relayer la demande pour disposer d'autres exemples de symbolisation.

==> MTA produit une première synthèse sur un territoire (par exemple Nice via le Desktop) pour le prochain GT DDU. L'objectif est de produire des prescriptions de symbolisation, fournir des fichiers de style et si possible des exemples cartographiques à l'appui.

Note : NJU signale que la collectivité de Redon a demandé à un stagiaire de travailler sur la symbolisation des DU. Une présentation en sera faite au prochain PM Urba GéoBretagne, on en prévoit également un retour au GT CNIG du 6 mai.

# 4. Normalisation des dénominations des pièces écrites de SCoT

Le GPU intègre les SCOT (périmètres seulement dans GPU V1, avec les pièces écrites dans GPU V2). Les documents de référence du SCOT sont : le Rapport de présentation, le PADD, le Document d'Orientation et d'Objectifs (Voir présentation des ScoT).

ACO présente au GT DDU la note de synthèse « Les SCOT présentation synthétique et pièces constitutives », où l'on trouve la définition, les caractéristiques des périmètres géographiques, l'identification des établissements publics chargé de SCOT (EPCI, syndicats mixte, exception de Métropole Lyon car le département fusionne avec l'EPCI), et le contenu des SCOT en référence au code de l'urbanisme.

Un SCoT contient au moins les trois pièces écrites de référence, et d'autres documents graphiques. Ces derniers sont le plus souvent en .pdf mais peuvent contenir des représentations graphiques d'espaces ou sites à protéger définis avec la précision nécessaire, ainsi que l'identification précise (même si la délimitation ne l'est pas toujours autant) de secteurs de PLU à densités minimales et maximales. ACO souligne enfin que les documents graphiques sont des prescriptions juridiquement opposables.

Sous l'impulsion du projet GPU avec la prise en compte des périmètres de SCOT, le GT DDU amorce la rédaction d'un Standard CNIG pour les SCOT en configuration minimale (comprenant en première approche uniquement le périmètre et les pièces écrites de référence).

==> ACO (partie urbanisme) et VRO (partie géomatique) proposent un projet de mini Standard SCOT pour le prochain GT DDU.

==> NJU prend contact avec un géomaticien au Pays de Retz adhérant à la fédération des SCOT.

24/03/15 4 / 6

## 5. Points Divers

Le nom de l'attribut LIB\_TYPEPSC2 dépasse 10 caractères... ==> à modifier dans le standard CNIG

Le GT DDU valide la demande de Grégoire Vourc'h (BMO) consistant à coder le code INSEE sur 9 caractères « 000012345 » afin de l'homogénéiser avec la codification du code SIREN dans le cas d'un PLUi. ==> à intégrer dans le standard

#### Code INSEE/SIREN

Le Standard indiquera que les mentions au code INSEE doivent être comprises comme « code INSEE ou code SIREN » codé sur <u>9 caractères</u> « 000044123 » afin de l'homogénéiser avec la codification du code SIREN dans le cas d'un PLUi.

## Numéro d'ordre dans IDURBA pour les approbations et/ou DU multiples le même jour

Le GT propose un numéro d'ordre sur 1 caractère pour IDURBA, soit 9 caractères (INSEE/SIREN) + 8 caractères (DATAPPRO) + 1 caractère = 18 caractères II sera incrémenté dans l'ordre des délibérations. Sans numéro d'ordre en cas d'un seul PLU pour la date concernée.

## Faut-il un nouveau code prescription pour le R.123-9 10°?

Les plan de hauteurs sont mentionnés dans le R123 9 10. Mais cela peut évoluer sur le plan juridique. ACO demande si la disposition est maintenue suite à la loi ALUR. ACL préconise l'utilisation du code 11, en ajoutant « plan de hauteur » dans la description du code 11, et un sous-code 11-05 « plan de hauteur ».

## Retours du PM Urba GéoBretagne :

Sébastien Pelhate (Agglo Lorient) expérimente le <u>flux WFS profil urba</u> sur l'IDG Géobretagne pour les PLU de l'agglomération. Les échanges de géométrie sont opérationnels, un moyen pour transmettre les tables sans géométrie consisterait à réaliser préalablement une jointure spatiale.

# Faut-il prévoir un équivalent « DATEVALID » pour les PADD et autres pièces écrites ?

La proposition est rejetée compte-tenu du fait que la date du document figure dans le document lui-même, que l'on ne souhaite pas apporter de la confusion en ajoutant des champs date, et que le Standard n'est pas censé aller plus loin de la gestion de l'historique. L'information peut être gérée dans une table externe, hors périmètre du Standard.

## DATAPPRO pour une procédure en cours

Suite à une question sur Géorezo il est confirmé que la DATAPPRO pour un DU en cours de procédure est 00000000.

Travailler avec cette date fictive est moins source d'erreurs que de donner une date différente de la date d'approbation, avant laquelle le PLU n'existe pas officiellement. Il faut éviter de mélanger les données de travail en cours et le PLU opposable dématérialisé.

AGA indique qu'un outil pour changer la DATAPPRO serait bienvenu, pour automatiser les changement de DATAPPRO et éviter les incohérences internes (pièces avec des DATAPPRO différentes). DES réaffirme qu'une annulation est un nouvel ensemble de procédures à la date de décision du tribunal.

## Pêle-mêle

- Les collectivités territoriales souhaiteraient avoir accès à la base SuDocUH en consultation...
- DES propose que le document listant les demandes d'évolutions du Standard soit partagé. ==> AGA le transmet à ACL qui le partagera en ligne sur un Google Doc AGA transmet au GT CNIG DDU le document listant les demandes d'évolutions du Standard
- ==> SCH fournira une base modèle vide à déposer sur la page du GT CNIG DDU
- DES pose la question de l'utilité de URLPLAN dans le nouveau contexte du GPU

24/03/15 5 / 6

- Faut-il prévoir la création des attributs « PROCEDURE » (ou « PROC ») et « DESCRIPTION » dans la table DOC\_URBA ? ==> SCH et ACL proposeront définitions et contenu pour le prochain GT.
- Prévoir d'inclure le document de consignes de métadonnées dans le Standard
- les attributs complémentaires relèvent davantage du modèle de gestion propre à chaque système d'information territorial que du Standard CNIG. Ce point devra être précisé dans le Standard ou faire l'objet d'un article dans la FAQ

## 6. Prochaine réunion

# Le 6 mai 2015 à la maison de la Bretagne

A cette occasion l'animatrice du « GT WFS et ATOM pour l'automatisation de l'alimentation du GPU » (Adeline Coupé, IGN) a été conviée à présenter au GT DDU les souhaits d'évolutions de l'implémentation du Standard CNIG pour en mesurer les impacts :Standard « à plat », nouveaux attributs : URLPE, URLMD ; « spatialisation des tables non géographiques » ; etc.

# 7. Liens utiles

GT DDU CNIG, PLU(i), CC, SCoT

24/03/15 6 / 6